



Trägerschaft eidgenössische Prüfungen der Mitarbeitenden im Justizvollzug
Organe responsable des examens fédéraux pour le personnel de l'exécution des sanctions pénales
Organo responsabile degli esami federali per il personale dell'esecuzione delle sanzioni penali

PUBLICATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR 2026 « Experte en management/Expert en management du domaine des privations de liberté »

Examen écrit Travail dirigé sur un cas pratique	16 mars 2026 Hôtel Holiday Inn Westside, Berne
Examen oral Etude de cas	17 au 18 mars 2026 Hôtel Holiday Inn Westside, Berne
Délai d'inscription	du 15 septembre au 15 novembre 2025
Inscription	Secrétariat « Examens » Av. Beauregard 11, 1700 Fribourg www.efsp.ch (inscription en ligne)
Dépôt d'une demande de retrait jusqu'au	19 janvier 2026
Convocation à l'examen	2 février 2026

Frais d'examen

Les membres du personnel d'établissements de privation de liberté pour lesquels le Canton verse des contributions à l'organe responsable sont exonérés de la taxe d'examen.

Tous les autres candidats reçoivent, avec la décision concernant l'admission à l'examen professionnel fédéral supérieur, une invitation à payer la taxe d'examen assortie d'un délai de paiement. L'admission est confirmée sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais. La taxe d'examen s'élève à CHF 2'000.00.